

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Flash info n°040 : Réunion Plénière (extraordinaire) du 18/01/2015

**Objet**

1. Liste de présence
2. Projets Co-Create (Innoviris)

---

## 1. Liste de présence

Membres présents : Evelyne, Diane B., Susanne, Martine, Claude

## 2. Projets Co-Create (Innoviris)

La lettre du Logis est re-circulée.

La feuille de signatures avalisant la décision du Logis en ce qui concerne Saule et Bru-Farm est signée par celles qui désirent la signer.

Comme au sein du PV de la dernière réunion plénière il avait été prévu une discussion ouverte sur les projets introduits (Saule et Bru-Farm), une discussion de fond s'ensuit.

En gros il est dit :

. Le désir d'être positif par rapport à l'initiative prise et au travail que les deux projets ont occasionnés. Que les projets en eux-mêmes sont évidemment très intéressants. Pour certains, restent des inconnues (ou incompréhensions) sur les procédures d'introduction des projets.

. Il est rappelé que ces deux projets soutendent de la recherche uniquement.

. Comme un des projets fait expressément état de nouvelles constructions, une question subsiste par rapport au but poursuivi de ne pas avoir plutôt envisagé le même type de projet mais au départ des habitations telles qu'elles se présentent pour le moment.

. Le Logis n'aurait plus que probablement pas pu prendre en considération un projet qui ignore les futures constructions puisqu'ils ont l'obligation de construire sur ce terrain.

. En même temps, il paraît à certains que nous n'avons pas à soumettre de plans de construction - que ce n'est pas notre rôle. Le projet Saule mentionne la participation d'étudiants en urbanisme : il y aura donc certainement des propositions de plans précis.

. Pour certains, ces deux derniers points sont contradictoires !

. Quid d'une véritable discussion avec le Logis d'un rassemblement de nos forces pour défendre l'entièreté du champ, en partenariat avec eux ? Cette proposition n'a encore jamais été retenue comme chemin possible au sein des discussions sur le sujet (pourquoi ?).

. Il est fait référence à la charte du JC et surtout aux statuts de l'asbl : démocratie participative (pourquoi nous n'avons pas été mis au courant du projet plus tôt). Apparemment il aurait été publié déjà en 2013. Il est répondu que Pauline n'aurait été au courant de cela que beaucoup plus tard et que tout s'est passé très vite.

. La question est posée par rapport à des frais éventuels occasionnés par ces deux projets, frais rapportés sur l'ensemble des pôles de l'asbl. Sommes-nous d'accord de supporter des frais supplémentaires s'il y en a ?

. Une précision sur comment les thèmes et les modalités de réalisation de ces thèmes ne sont pas décidés aux mêmes dates au sein du cabinet qui crée les appels. Une précision sur le fait que remettre ce type de projet constitue une manière de mettre le pied dans la porte - modulable ensuite.

. Les pôles maraîchage (asbl) et bercail (indépendants) peuvent assurer les dépenses inhérentes à leurs projets. C'est inscrit comme tel dans les conventions entre eux et l'asbl La Ferme du chant des Cailles.

. Il est dit que l'intérêt de l'asbl est justement de coordonner différents pôles solidaires ! Dans ce cas il semble que ce type de projet doit parvenir à tous les pôles avant d'être introduit officiellement.

JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES | 1170 Watermael-Boitsfort

Email externe [info@jardindescailles.be](mailto:info@jardindescailles.be) | Email interne [chantdescailles@jardins.collectifs.net](mailto:chantdescailles@jardins.collectifs.net)

Un projet d'agriculture urbaine, participative et écologique à Watermael-Boitsfort

. Il est dit que si le projet ne constitue pas en lui-même une demande de subsides, il serait probablement utilisé pour appuyer une demande de soutien financier pour les pôles professionnels.

. Il est répété avec force que nous soutenons à 100% le fait que les pôles professionnels puissent retirer des salaires de leur travail sur le champ ! Nous aimerions juste ne pas être mis devant un fait accompli par rapport à des projets communs (asbl). Il est dit qu'il aurait été préférable de pouvoir en discuter entre nous, au sein de l'asbl avant d'être mis dans l'obligation de ratifier (voter) sur un document (en effet, la discussion aura lieu le même jour que le vote).

. Il est fait état du fait que ce n'est pas notre rôle de faire ni d'approuver des plans de construction de logements. C'est le rôle du Logis. Il est incontournable qu'on retombe sur ces questions puisqu'un des projets soumis fait expressément état de constructions de logements.

. Il est dit que par rapport aux constructions de logements, on peut avoir un avis en tant que citoyen mais pas en tant qu'occupant précaire du champ.

. Il est dit que les Monuments et Sites ont également leur mot à dire par rapport à Saule puisqu'il fait état de constructions nouvelles.

. Il est dit le regret de ne pouvoir, apparemment, se battre solidairement en tant que JC et asbl de la Ferme pour la sauvegarde de LA TERRE en milieu urbain. Que cette réalité improbable met du temps chez certains à faire son chemin. Cela paraît absurde. A ces personnes-là, il semblerait naturel de se battre pour cela ensemble, au sein de l'asbl. Mais les circonstances spécifiques font que la majorité du JC s'alligne au fait de s'engager à ne pas faire obstruction aux constructions de logement ni aux 2 projets si le Logis décide qu'il en sera ainsi. Que si bataille il y a, elle devra se passer tout-à-fait en dehors du JC et de l'asbl, en tant que citoyens indépendants.

. Un rappel est fait qu'il ne s'agissait jamais de se mettre au travers du chemin du Logis mais de soulever la possibilité de défendre ensemble, avec le Logis, la pérennité du champ en analysant comment contourner ou modifier la convention de base avec la CPAS.

. Il est dit que vu les circonstances particulières et afin de ne pas mettre en danger notre occupation du champ, la meilleure manière de défendre le site est d'y développer des projets positifs qui ont du sens et qui soutiennent activement la vie du quartier, pour tous les habitants. Une idée d'épicerie de quartier vendant des produits du champ - éventuellement en échange de services pour les plus démunis - est évoquée.

. La réunion se termine.